

Profession de foi

Mathieu GUERRIAUD

Ma formation et mes fonctions universitaires

J'ai terminé mes études de pharmacie en 2010, certains d'entre vous m'ont eu comme étudiant par ailleurs. Pendant la préparation de ma thèse d'université, j'étais salarié de la formation continue et attaché au développement des formations continues numériques. Après soutenance de la thèse en 2014, j'ai été nommé en 2016 Maître de conférences en droit pharmaceutique, pharmacovigilance et iatrogénie au sein de notre UFR. Je co-dirige la filière industrie, je suis responsable de 2 diplômés d'université; j'ai la responsabilité de plusieurs UE notamment en DFASP1 et dans le master *Innovative Drugs*. Je suis également co-responsable de l'UE6 de PACES, prochainement UE médicament de PASS, ainsi que de la Mineure Santé du S2 de LA.S mise en œuvre sur Moodle. J'ai dans ces fonctions l'habitude de collaborer étroitement avec nos collègues médecins. J'effectue mes travaux de recherche au sein du CREDIMI (Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux) plus particulièrement au sein de l'équipe de droit pharmaceutique. Je dirige dans cette équipe la thématique Droit et innovation en santé, qui fait partie du WP5 du Labex LipStic. Ma transdisciplinarité me permet de dialoguer avec de nombreuses disciplines, y compris en dehors de notre UFR. J'ai beaucoup de contacts avec mes collègues juristes, français et internationaux.

Mes principales actions professionnelles au quotidien

La réussite de nos étudiants est une constante motivation. J'ai à cœur de pouvoir leur transmettre non seulement les connaissances et compétences propres à mes disciplines, mais aussi leur partager des notions de culture pharmaceutique, de culture générale et d'humanisme qui sont nécessaires à l'exercice d'un professionnel de santé. Recontextualiser mes enseignements actuels dans un cadre historique est ainsi très important pour moi. En outre, dès le commencement de ma thèse d'université, j'ai mis un accent particulier sur l'exploration de méthodes pédagogiques différentes, notamment numériques. Tester de nouveaux outils permet aux étudiants de mieux atteindre les objectifs pédagogiques. Cela n'est pas toujours un succès, il y a en effet parfois des déceptions, mais j'aime relever le défi de l'innovation en la matière. J'ai créé le Learning Lab pour la formation continue, et nous allons prochainement tester un enseignement en réalité virtuelle pour la préparation à l'entrée en filière industrie, dans le cadre d'un projet RITM (PIA3), ce qui m'a permis d'obtenir un financement conséquent.

Mes atouts pour la candidature

Je suis élu au CT et au CFVU / CAC de l'université, ce qui me permet de pouvoir défendre les propositions faites par notre conseil d'UFR au sein des comités et conseils centraux. Être au conseil d'UFR serait très utile pour prendre connaissance des travaux dès le conseil d'UFR et ainsi préparer leur passage en central. Réciproquement, il est possible d'alerter le conseil d'UFR des discussions qui ont lieu lors des conseils centraux, pour mieux adapter nos positions. Être présent au CAC me permettrait de défendre également les recrutements envisagés à l'UFR, car ceux-ci y sont débattus. Également engagé syndicalement au sein de l'UNSA Sup'Recherche après avoir été conseiller national, je suis désormais l'un des 4 secrétaires nationaux qui entourent notre Secrétaire Général. Cette position m'a ainsi permis de faire partie de l'équipe qui négocie avec le ministère, depuis cet été, le protocole de revalorisation de nos carrières et qui va conduire à la promotion de 1800 MCF en PR sur les 10 ans qui viennent, et à l'augmentation de la PRES de 1200€ brut à 6400€ brut. Enfin, je suis l'expert santé de mon syndicat pour l'examen des textes passant au CNESER ; cette position me permettrait là encore d'avertir le conseil d'UFR sur les opportunités et les menaces que certains textes réglementaires peuvent faire peser sur nous.

Mes objectifs pour notre circonscription au sein de l'UFR

Je souhaiterais, au sein du conseil d'UFR, rappeler que la circonscription pharmacie est membre à part entière de la faculté et que nous ne sommes pas un département. Nous avons des spécificités qu'il convient de respecter et nous avons des points communs avec la circonscription médecine qu'il convient de renforcer. Par exemple, la constitution d'un dossier commun de demande de financements régionaux avec Hervé Devilliers m'a permis d'obtenir d'importants fonds pour nous équiper en matériels audiovisuels qui nous servent pour l'enseignement comodal. Cette synergie d'action nous me semble indispensable. Ainsi, je pense que la pleine reconnaissance active de notre circonscription au sein de l'UFR des sciences de santé ne se fera que par la démonstration de notre plus-value, autant en matière d'expertise en sciences du médicament (cœur du métier du pharmacien) que par la création de projets structurants.